



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2022

EN L'EGLISE DE CORBIERES

1. Salutations

Il est 19h30 lorsque M. Patrice Ballif, président ouvre la séance. Au nom du conseil de paroisse St-Sulpice Le Solitou, il souhaite la bienvenue aux paroissiens de Corbières, Hauteville et Villarvolard dans l'église de Corbières et les remercie d'avoir pris le temps de participer à la 6^{ème} assemblée paroissiale (3^{ème} qui se déroule dans l'église, endroit idéal lorsque les mesures sanitaires ne sont pas totalement terminées).

Il salue plus particulièrement l'Abbé Daniel Agbeti, notre curé qui officie principalement pour la rive droite Il salue aussi la représentante de la commune de Corbières, Mme Christine Borcard.

Il prie d'excuser M. l'Abbé Deschenaux administrateur des treize paroisses de l'UP, Mme Marie-Jocelyne Pittet, notre responsable de la rive droite auprès de l'UP.

Les paroissiens ont été convoqués à cette assemblée ordinaire conformément à la loi, 15 jours avant l'assemblée par une annonce parue dans « la feuille officielle » du 8 avril 2022, un affichage au pilier public et un tout ménage.

La situation sanitaire s'améliore, le virus est toujours actif mais moins virulent, les infections sont encore importantes, mais moins mortelles. Les restrictions ont fortement diminué, et nous devrions passer un été assez tranquille, mais attention à l'automne et au retour des vacances.

Après cette petite introduction, nous pouvons débiter l'assemblée annuelle.

Est-ce que toutes les personnes présentes ont le droit de vote ? Oui sauf M. l'Abbé Daniel Agbeti.

Il désigne deux scrutateurs : M. Maurice Berger et M. Edouard Remy.

28 personnes sont présentes à l'assemblée :

19 paroissiens

8 membres du conseil paroissial

1 M. l'Abbé Daniel Agbeti, prêtre

Les points du tractanda sont les suivants :

1. Salutations
2. Procès-verbal de la dernière assemblée
3. Rapport sur l'activité pastorale et sur ses perspectives
4. Compte 2021
Rapport de la commission financière - approbation
5. Budget 2022
Rapport de la commission financière – approbation
6. Baisse du taux d'impôt pour 2023
7. Divers

Aucune remarque n'étant formulée sur le mode de convocation ainsi que sur le contenu du tractanda, M. Ballif déclare cette 6^{ème} assemblée de la paroisse St-Sulpice le Solitou ouverte et valable.

2. PV de l'assemblée du 24 juin 2021.

Le PV ne sera pas lu, il était à disposition sur le site internet de la paroisse par le biais des communes de Hauteville et Corbières ainsi qu'au bureau de la paroisse.

- **Approbation**

PV de l'assemblée 2021 est approuvé à l'unanimité.

Merci à l'assemblée pour l'approbation et merci à Claudia pour la bienfaisance du PV 2021.

3. Rapport sur l'activité pastorale et sur ses perspectives.

La parole est donnée à M. l'Abbé Daniel Agbeti, curé de la rive droite.

En premier, je tiens à remercier le conseil pour la très bonne collaboration et convivialité et Patrice pour son dévouement.

Merci à Nicole et Marie-Jocelyne Pittet pour leur travail.

Merci aux chœurs de notre paroisse qui égayent nos messes et cérémonies.

Merci à tous les bénévoles et âmes généreuses de notre paroisse qui ont fait que tout se passe au mieux durant cette période COVID.

Merci aux responsables des servants de messe ainsi qu'aux servants de messes.

Merci à Christine et Colette.

M. l'Abbé Agbeti précise que le dimanche de Pâques 5 baptêmes ont été célébrés et que le 8 mai prochain aura lieu la première communion à Hauteville.

Merci à tous pour la collaboration, que le Seigneur bénisse vos familles !

Le Président de paroisse remercie l'Abbé Daniel pour son message et ses informations et lui souhaite une bonne soirée étant donné qu'il doit nous quitter pour une autre assemblée. L'UP peut compter sur notre collaboration. Merci également à Marie-Jocelyne Pittet pour son soutien et sa présence à nos divers conseils et activités durant l'année.

4. Comptes 2021

Les comptes de fonctionnement, des investissements et le bilan sont présentés au beamer et commentés par Philippe Berchier, responsable des finances.

Le compte de fonctionnement se présente comme suit :

Total des charges de	CHF 393'897.40
Total des produits de	CHF 398'578.70
Excédent de revenu de	CHF 4'681.30

Après un amortissement supplémentaire de CHF 120'000.00

Le compte d'investissement ne présente aucun investissement.

Le président demande s'il y a des questions au sujet des comptes 2021 ?

M. Bernard Perritaz prend la parole et demande le salaire attribué au directeur de chœur, Patrice précise qu'ils reçoivent chacun CHF 7'000.- et qu'un don de CHF 1'000.- par année est attribué aux chœurs par la paroisse. M. Perritaz précise également que de son côté il apporte son soutien bénévolement à Villarvolard.

Rapport de la commission financière

Les membres de la commission financière composée de Madame Patricia Angéloz et Messieurs Jean-Marie Castella et Jean-Marc Gerbex ont été régulièrement convoqués pour le contrôle des comptes arrêtés au 31 décembre 2021 de la Paroisse St-Sulpice le Solitou. La séance a eu lieu le mercredi 6 avril 2022 à la salle du Conseil communal à Hauteville.

La concordance des différentes pièces comptables avec les écritures enregistrées a été vérifiée. Tout concordait parfaitement de même que les mouvements financiers et les soldes avec les attestations bancaires et postales.

La commission relève qu'il a été possible d'effectuer un amortissement supplémentaire de CHF 80'000.- sur les bâtiments ainsi qu'une mise en réserve de CHF 40'000.- et que l'exercice laisse un excédent bénéficiaire de CHF 4'681.30.

Dès lors la commission financière accepte les comptes tels que présentés. Elle remercie Mme Claudia Kolly pour l'exécution minutieuse de sa fonction et recommande à l'assemblée de les approuver.

- **Approbation**

Les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité

M. Ballif remercie Mme Patricia Angélox de nous apporter le message de la commission financière. Un grand merci à nos caissières Chantal et Claudia pour l'excellent travail accompli.

5. Budget 2022

Les budgets de fonctionnement et des investissements sont présentés au beamer et commentés par Philippe Berchier.

Le budget de fonctionnement se présente comme suit :

Total des charges de	CHF 369'481.00
Total des produits de	CHF 288'190.00
Excédent de revenu de	CHF 81'291.00

Le budget des investissements présente un total des investissements de CHF 0.00

Le président remercie Philippe pour l'explication du budget et demande s'il y a des questions au sujet des comptes 2021 ?

M. Jean-Marie Castella prend la parole et demande si c'est nouveau que le bénéfice curial soit déduit du montant à payer à la CEC cette année ?

Raphaël Rolle lui explique : « Le bénéfice du "Bénéfice curial" était déjà déduit auparavant du montant à payer à la CEC. Toutefois, depuis que le Bénéfice curial de Hauteville a emprunté une importante somme d'argent pour refaire le toit de la cure et une pièce supplémentaire dans chacun des deux appartements, la CEC a exigé que le bénéfice du "Bénéfice curial" serve d'amortissement de la dette. Suite à la réalisation des deux pièces supplémentaires, le prix de location a été augmenté et les intérêts hypothécaires sont très bas. Aussi la CEC autorise à nouveau la paroisse à déduire le bénéfice du "Bénéfice curial" de la facture de la CEC.

M. Bernard Perritaz prend la parole et souhaite savoir si une rénovation des bancs est prévue à l'église d'Hauteville. Patrice Ballif précise qu'une offre a été demandée à l'entreprise Luc Oberson et Minnig.

Rapport de la commission financière

Les membres de la commission financière, Mme Patricia Angeloz, M. Jean-Marc Gerbex et M. Jean-Marie Castella, se sont également penchés sur l'examen du budget 2022 en date du 6 avril 2022.

Le budget de fonctionnement nous est présenté poste par poste par le responsable des finances Philippe Berchier et tous les éclaircissements nous sont donnés. Celui-ci présente un bénéfice substantiel de CHF 81'291.00

Aucun investissement n'étant prévu en 2022, il n'y a pas de budget d'investissement.

Au vu des comptes bénéficiaires, le Conseil de paroisse propose une baisse d'impôts à partir de 2023, la commission financière approuve cette proposition.

La commission financière approuve ce budget et recommande à l'assemblée de l'accepter dans son ensemble. Elle remercie tout le conseil pour le soin apporté à son élaboration.

- **Approbaton**

Le budget 2022 est approuvé à l'unanimité.
--

Le président remercie la commission financière pour leurs bons conseils, leur soutien et leur travail. Il remercie également les caissières pour leur excellent travail. Il remercie également Pierre-André Blanc et Edouard Remy pour leur excellent travail de gestion du bénéfice curial.

6. Baisse du taux d'impôts

Suite à une analyse faite depuis la fusion et spécialement sur les 3 dernières années, nous constatons que la paroisse a enregistré des bénéfices importants, même si à cause du COVID, nous n'avons pas pu effectuer de grands travaux sur nos infrastructures.

La situation financière de la paroisse est bonne avec une fortune nette de plus de CHF 900'000.00 et le budget de 2022 laisse apparaître un bénéfice de CHF 81'000.00.

Même si des travaux importants devront être faits ces prochaines 10 années sur nos bâtiments, le conseil vous propose d'abaisser de 2 ct les impôts et de les porter de 10 ct actuellement à 8 ct, soit une baisse de 20%.

Cette baisse sera effective, si le vote est positif, pour l'année 2023 car selon la convention signée, entre la paroisse et le service des contributions, lors de la fusion,

la paroisse doit informer, par écrit, avant le 31 décembre, pour un changement du de taux d'imposition. On passe au vote.

- **Approbation**

Baisse d'impôt en 2023 acceptée à l'unanimité.
--

7. Divers

- Pour rappel, la paroisse possède une adresse courrier ainsi qu'une adresse mail. Les sites internet de communes de Hauteville et Corbières vous renseignent également sur la paroisse.
- La première communion pourra avoir lieu le dimanche 8 mai à Hauteville, 7 jeunes effectueront leur communion.
- Les servants de messe ont pu bénéficier d'une course au niveau de l'UP. 2 servants de messe de nos 3 villages ont participé, Patrick Michel et Thomas Bulliard.
- Nos 2 Chœurs-Mixtes ont enfin pu reprendre les répétitions. Je remercie les personnes qui ont animé les messes, durant la période COVID, soit Emmanuel Dupasquier à l'église de Corbières ainsi que Michel Rolle, Marcel Bochud et Bernard Perritaz dans les églises de Villarvolard et Hauteville. Merci car une messe animée donne une bonne ambiance et ravive les cœurs. D'autre part, une proposition va être faite aux 2 chœurs mixtes dans les semaines à venir afin que le contrat d'engagement des directeurs soit établi par les chœurs et plus par la paroisse. Cela permettrait de déclarer des RHT en cas de pandémie ou autre cas important pouvant survenir, ce que la paroisse ne peut faire.
- La fête des médaillés Bene merenti du chœur de Hauteville/Villarvolard a eu lieu le dimanche 24 avril 2022. En même temps, le chœur fêtait les 40 ans de direction de son directeur Marcel Bochud. Félicitations à Daniel et Juliette pour leur 40 ans de chant et bravo à Marcel pour les 40 ans de direction, merci également à M. Bernard Perritaz pour son aide. Pour des raisons de COVID le concert a été annulé.
- Diverses activités ont revu le jour, pour le plaisir de notre communauté. D'abord la soupe de Carême à Corbières pour les villages de Corbières et Hauteville ainsi que la soupe de Carême à Villarvolard pour les habitants du village. Un franc succès aux 2 emplacements. La Marche du Vendredi saint à Notre-Dame des Marches a également eu lieu, 13 personnes ont pris part à la sortie, un franc succès dans une ambiance sympathique.
- Notre curé modérateur, Claude Deschenaux a pris ses nouvelles fonctions et a dû prendre diverses mesures durant la pandémie, mesures pas toujours appréciées par tous, mais imposées par la hiérarchie. Les messes pour les personnes non vaccinées, qui avaient lieu à Hauteville le vendredi à 18h00 se

termineront à fin avril en principe. Une discussion est en cours pour prolonger ces messes du vendredi mais aucune décision ne nous est parvenue. Il ne restera donc que les messes du samedi soir ou dimanche, comme avant la pandémie. Le curé modérateur a émis des propositions de modifications des horaires des messes dominicales (voir le slide), planification par semaine et ensuite planification des fêtes liturgiques. Patrice soulève la problématique des messes qui se suivent le même jour, ceci étant impossible pour le Chœur-Mixte et parle également de la messe de l'Assomption aux Fourches en précisant qu'une demande sera faite à l'UP pour la conserver, la condition est que la paroisse doit trouver un curé par ses propres moyens.

- Prise de la retraite de notre caissière Mme Chantal Pasquier, Patrice reviendra en fin d'assemblée pour la remercier.
- Pour terminer une pensée pour toutes les personnes qui ont quitté notre communauté durant l'année écoulée afin de rejoindre le monde de l'au-delà.

Voilà pour les informations du côté de la paroisse, est-ce que quelqu'un souhaiterait prendre la parole ?

Catherine Rime souhaite préciser qu'il est difficile de trouver des servants de messe et propose que le sujet soit également abordé lors de la retraite de la 1^{ère} Communion.

Remerciement à Chantal Pasquier

Chantal s'est engagée au profit de la paroisse de Hauteville de 2001 à 2016, puis après la fusion, pour notre paroisse St-Sulpice le Solitou de 2017 à 2021 pour s'occuper de la gestion des finances de nos paroisses.

C'est en 2001, que Chantal a repris la caisse qui était gérée par Mme Marie-Thérèse Berchier. En effet, l'informatique faisant son apparition pour la gestion de la comptabilité, Mme Berchier n'a pas voulu relever ce défi.

Par contre Chantal qui avait déjà repris le poste de caissière de la commune et maîtrisant la comptabilité par informatique était la personne idéale pour reprendre également la caisse de la paroisse.

En effet, travaillant pour la commune et la paroisse c'est un avantage pour la vision globale de ses habitants et pour régler les affaires administratives et financières.

Nous avons toujours apprécié la qualité du travail et surtout la précision lors de l'enregistrement des écritures comptables. En effet, il fallait respecter de manière efficace le plan comptable imposé par la hiérarchie supérieure.

D'autre part Chantal a été, à plusieurs reprises, de bon conseil pour l'utilisation des fonds que la paroisse possède.

Elle a aussi fait un énorme travail lors de la préparation de la fusion de nos 3 anciennes paroisses. A plusieurs reprises j'ai pu demander des chiffres afin de les présenter lors

de nos diverses réunions. En outre il a fallu regrouper différents comptes bancaires et postaux et Chantal nous a toujours apporté les bons conseils pour faire les importantes modifications.

Je remercie sincèrement Chantal pour tout le travail accompli durant plus de 20 ans pour le bien de notre collectivité et pour nos habitants des 3 villages.

Au nom du conseil et de l'assemblée, je remercie Chantal pour son engagement et sa collaboration, durant 20 ans, et nous lui souhaitons beaucoup de plaisir durant sa retraite bien méritée et surtout la santé dans sa vie de tous les jours.

Que Notre-Dame des Fourches, Notre-Dame de Compassion et Notre Saint Patron de Hauteville, St-Etienne veillent sur elle et sa famille.

Bon vent, plein de succès et merci pour ton engagement. Nous avons le plaisir de te remettre une attention.

Avant de clore cette assemblée, le Président tient à remercier chaleureusement les membres du conseil de paroisse pour leur disponibilité, leur engagement et leur bonne humeur tout au long de l'année. C'est un réel plaisir de travailler avec cette équipe.

Il remercie toutes les personnes qui nous aident tout au long de l'année afin que notre paroisse soit une communauté vivante.

Merci à notre secrétaire Claudia qui a accompli un immense travail, toujours dans la bonne humeur et avec rapidité.

Merci à notre nouvelle secrétaire, Paule Siffert qui a pris le relais et qui s'est très bien intégrée dans l'équipe du conseil.

Merci à notre caissière Chantal pour son travail accompli avec précision et consciencieusement, pour sa disponibilité au service des paroisses et du secteur de Notre-Dame de Compassion.

Merci aussi à Claudia qui a repris le relais comme caissière, qui a bouclé les comptes 2021 et préparé le budget 2022. Un vrai plaisir de travailler avec toi.

Un grand merci à la commission financière pour leur excellent travail, leurs bons conseils et leur précieuse collaboration.

Un merci chaleureux à l'équipe pastorale du secteur, à notre curé modérateur l'Abbé Claude Deschenaux, à Daniel Agbeti, notre curé de la rive droite, à Marie-Jocelyne Pittet pour son soutien, sa présence à nos conseils et à la mise en place des différentes activités de la rive droite. Merci à notre diacre et animateur pastoral à temps partiel Olivier Essacaz. Je les remercie de leur collaboration ainsi que du souci qu'ils portent afin que grandisse un esprit fraternel au sein de notre communauté.

Merci à toutes les personnes qui se dévouent pour la catéchèse auprès des enfants du secteur.

Merci à nos deux directeurs de chœur pour les animations lors des messes et des fêtes.

Merci aussi à nos concierges des églises, chapelle et salles paroissiales et aux responsables pour les extérieurs de l'église et du cimetière.

Merci aux personnes pour les magnifiques décorations florales et les arrangements dans nos Eglises.

Et surtout un grand merci à toutes les personnes que je n'ai pas citées et qui travaillent dans l'ombre pour le bien-être de notre paroisse et de nos trois villages.

Au nom de la paroisse, je vous remercie toutes et tous très sincèrement pour le travail effectué et je sais que je peux encore continuer à compter sur vous pour le futur.

Le président clôt l'assemblée. Il est 20h40, il remercie l'assemblée pour leur présence.

Il annonce que la paroisse a le plaisir d'offrir le verre de l'amitié après 2 ans de galère et de COVID.

Message de Fabienne Drompt à notre Président :

Cher Patrice, cher Président,

Au terme de cette assemblée, au nom de tous mes collègues du Conseil, ainsi que de notre secrétaire Paule et de Claudia, nous te disons MERCI pour ton travail, ton engagement et ta disponibilité.

Il faut dire que même lorsque tu es « en vadrouille » ou aux champignons, ou alors en pèlerinage comme la semaine dernière, nous savons que nous pouvons toujours compter sur toi. Grâce à nos téléphones et malgré les distances, si nous avons une question urgente ou un renseignement à obtenir, c'est comme si tu étais là ! Ceci nous est bien précieux.

Heureusement, durant cette année écoulée, nous avons pu nous réunir et retrouver nos habitudes avec quelques adaptations, que ce soit au conseil ou dans nos églises. Je pense que tous les paroissiens et nous-mêmes avons surtout apprécié les moments de partage qui avaient tellement manqué après les messes des jours de fête ou lors d'événements comme le pèlerinage du Vendredi-Saint et la soupe de Carême. Après deux ans d'attente, les journées des médaillés Bene Merenti, en septembre 2021 à Corbières et dimanche

dernier (le 24 avril 2022) à Villarvolard et Hauteville, resteront des temps forts pour tous ceux qui y ont participé.

Cher Patrice, c'est encore un peu tôt pour te souhaiter un bel été et des vacances ensoleillées, mais d'ici là, nous te disons encore une fois Merci.

Vive la Paroisse St-Sulpice Le Solitou !

Le Président

La Secrétaire

Patrice Ballif

Paule Siffert